

La Gazette

Le mensuel 100% fait maison
qui vous informe

la
cgt

CAF FINISTÈRE

Numéro 24

Décembre 2023



LETTRE AU PÈRE NOËL

Certaines et certains pensent que vouloir un meilleur salaire, des conditions de vie plus égalitaires, de la reconnaissance au travail ou le droit au repos, c'est croire au Père Noël. À la CGT, nous ne renonçons jamais à croire (spécialement quand la personne porte un vêtement étonnamment rouge)! Et surtout, pour que nos missions ne tournent pas au cauchemar, nous ne confondons pas le bruit des bottes dans la neige de Noël avec celui, spectrale, d'une politique xénophobe et discriminante (page 2).

C'est pourquoi nous nous sommes mobilisés ce 19 décembre, par la grève et par une manifestation devant les portes de l'Ucanss, à Paris (page 1). S'il est réconfortant de croire qu'un gros bonhomme barbu puisse exaucer nos vœux, il est capital de croire en nous-mêmes. Capital d'agir par nous-mêmes pour forcer la reconnaissance quand le partage des richesses ne se fait pas, quand le système des classes s'installe jusque dans nos assiettes de réveillon (page 4).

Cette année, la CGT a voyagé depuis l'Ucanss jusqu'au Pôle Nord pour apporter les lettres des agents au Tad kozh Nedeleg. Alarmé par la situation, il a décidé de prendre la plume! (page 8)

Bonne lecture !



L'équipe éditoriale

Sommaire

- P. 1 : Mobilisation du 19 octobre
- P. 2-3 : Le bruit des bottes
- P. 4 : La lutte des classes dans l'assiette
- P. 5-6-7 : Les instances en bref !
- P. 8 : Bonus
- P. 9 : Boîte à idées

GRÈVE DU 19 DÉCEMBRE 2023



À la Caf29,
le taux de
grévistes est de
34.78 %



Manif devant l'Ucanss

4 BONNES RAISONS D'AUGMENTER NOS SALAIRES DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE !

1/ L'INFLATION

L'inflation est en hausse et les salaires ne suivent pas !

2/ LES QUALIFICATIONS

Gagner des hausses de salaire, c'est reconnaître nos qualifications, notre engagement professionnel et notre plus-value !

3/ LES INJUSTICES

Mobiliser pour des hausses générales de salaire, c'est lutter contre les injustices et l'arbitraire de l'individualisation de la rémunération !

4/ LA PROTECTION SOCIALE

Ce qui est bon pour les salaires, c'est bon pour la protection sociale (notre santé, nos retraites, nos familles...). Obtenons la fin des exonérations de cotisations sociales qui grèvent les ressources de notre modèle social.

**Jusqu'à quand allez-vous supporter
votre appauvrissement organisé par
l'employeur et le ministère ?**



**POUR TOUTES CES RAISONS,
CONTINUONS À
MANIFESTER NOTRE COLÈRE !**

LE BRUIT DES BOTTES



MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 : LA FRANCE EST RENTRÉE DANS L'ÈRE DU FASCISME PAR LA GRÂCE DE SON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON.

On nous avait vendu le vote Macron comme un vote « barrage » au Rassemblement National. Le barrage n'aura pas tenu longtemps et la Macronie, de glissements en appels du pied aux thèses de l'extrême droite, a définitivement basculé cette nuit dans une nouvelle ère, celle du fascisme. Loi raciste, loi scélérate, loi abjecte, qui résonne comme une insulte à nos valeurs et à nos combats. Le temps n'est plus aux discussions ni aux tergiversations, le racisme ne se vote pas, il se combat.

Honte, effroi, colère, indignation, écœurement, dégoût, les mots nous manquent pour décrire précisément ce que nous ressentons après le vote infâme du parlement. Nous avons basculé cette nuit dans un « autre chose », les digues ont cédé, le « en même temps » de Macron s'est mué en une sorte de fascisme décomplexé.

Les prix continuent d'augmenter, les salaires sont bloqués, l'accès aux aides sociales est de plus en plus restreint, l'école publique est détruite, l'hôpital public est en ruine mais, la nécessité, c'était visiblement d'inscrire définitivement au calendrier « l'extrême droite au pouvoir ».

Disons-le clairement, c'est l'une des lois les plus racistes de la V^e république. Elle prépare possiblement la fin progressive de la protection sociale. Les mesures énoncées dans ce texte sont en rupture complète avec les fondements de la Sécurité sociale.

La FNPOS condamne de la façon la plus ferme la loi immigration qui vient d'être votée à l'Assemblée nationale. C'est une loi indigne qui est la plus régressive pour les personnes étrangères qu'a connue la France depuis des décennies, elle bafoue tous nos principes républicains d'égalité, de solidarité et d'humanité.

Ses principales mesures :

- L'allongement du délai de présence sur le territoire à Cinq ans pour que les personnes étrangères puissent percevoir les allocations familiales et les aides au logement. Principe de la « préférence nationale » emprunté au Rassemblement National.
- Durcissement des conditions de travail pour les étrangers et d'études pour les étudiants étrangers.
- La régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers dits « en tension » est laissée à la main du préfet.
- Durcissement des conditions de regroupement familial.
- Remise en cause du droit du sol avec la fin de l'obtention de la nationalité française automatique pour les enfants nés en France de parents étrangers.
- Fin de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence, le 115 devra contrôler les papiers des personnes SDF avant de les mettre à l'abri.
- Instauration d'un délit de séjour irrégulier avec possibilité de garde à vue et amende.
- La remise en cause de l'Aide médicale d'État quant à elle n'est pas dans le texte, mais fera l'objet d'une réforme en janvier.

Ces mesures sont des atteintes graves aux droits fondamentaux et à la dignité humaine. Elles vont précariser les personnes déjà en situation de vulnérabilité.

Cette loi immigration marque une offensive sans précédent contre les étrangers qui vont être un peu plus stigmatisés.

C'est une loi raciste, xénophobe et inhumaine qui reprend les positions de l'extrême-droite sur la préférence nationale, la négation du droit du sol ou encore des droits des travailleurs étrangers.

Ne nous y trompons pas, il s'agit bien là d'un combat de classe, d'un choix de société et le Conseil National de la Résistance dans son programme des jours heureux avait, en son temps, entrouvert la porte à une société juste et égalitaire, libérée des angoisses et de la peur des lendemains. Ce n'est pas pour rien, que depuis sa tentative de mise en place, le patronat et les gouvernements successifs n'ont eu de cesse que de le détricoter...

Nous, salariés de la Protection Sociale, sommes les enfants du progrès social et de l'humanité, nous ne pouvons tolérer que la peste brune gangrène à nouveau les arcanes du pouvoir, et nous combattons sans relâche les théories haineuses qui divisent les peuples et conduisent inexorablement à la dictature...

La FNPOS CGT réaffirme son engagement dans la lutte contre l'extrême droite et dans le combat contre le racisme et l'antisémitisme.

**NOUS REVENDIQUONS LA LIBERTÉ D'INSTALLATION
POUR TOUTES ET TOUS, LE LIBRE ACCÈS AU
TRAVAIL ET À NOTRE SYSTÈME DE SOLIDARITÉ.**

**L'IMMIGRATION EST UNE CHANCE POUR NOTRE
PAYS, FAISONS-EN UNE RÉUSSITE POUR TOUS !**



LA LUTTE DES CLASSES DANS L'ASSIETTE

« Un Noël plus frugal qu'avant », « 5 idées pour un Noël plus frugal et plus simple », « 5 façons de passer un Noël frugal et simple », la presse est unanime : cette année, le réveillon sera frugal ou ne sera pas. Avec un pouvoir d'achat en berne, les Français s'apprêtent à passer les fêtes de fin d'année, à la diète. Pourtant, est-il possible d'envisager un réveillon frugal sans repenser au faste du dîner présidentiel-royal organisé sur deniers publics par Macron, à Versailles, lors de la venue de Charles III ?

Doit-on pour autant renoncer à s'attabler ensemble ? L'occasion de s'intéresser à cette tradition ancienne avec pour point de départ, le convivium.

De cet ensemble de règles qui régissaient les dîners à l'époque romaine, l'historien Konrad Vössing* écrit : *le caractère du banquet était donc défini par ses fonctions sociales (démonstration de son rang, entretien des relations de coopération et de la clientèle). Les banquets romains avaient beau utiliser des formes qui célébraient la détente égalitaire, ils le faisaient uniquement dans le cadre du respect de l'ordre social, qui vivait de la reproduction en public de ses principes d'ordre, notamment lors du convivium.*

On en comprend donc qu'à l'occasion des grandes tablées, il n'est pas seulement question d'aliments, d'assaisonnement et de couverts durables, mais bien d'ordre social.

C'est ce que confirme André Tchernia**, historien, qui rapporte que les observateurs des mœurs de l'époque remarquent : [...] *l'essentiel des caractères de la grande cuisine : produits sélectionnés dès le potager ou la mer, combinaisons des ingrédients les plus coûteux, alliances de saveurs, inventions inimitables, présentation spectaculaire, discours entourant ce qu'on déguste. Qui n'ira pas penser qu'il faut réserver cela à une élite ?*

L'historien précise encore : *l'inégalité n'a donc bien évidemment jamais été mise en question, mais il semble qu'on l'ait marquée encore davantage à partir des Flaviens, en différenciant les mets et le service selon le rang des participants aux dîners. Après quoi, il ajoute : que les repas aient été utilisés comme marqueur social n'a rien que de très banal.*

Banal veut-il dire acceptable ?

Où en sommes-nous deux millénaires plus tard ? Êtes-vous de ceux qui rivalisent de luxe pour s'éblouir** ou de ceux que l'on invite à finir les restes du buffet une fois la salle désertée ?

*Vössing Konrad (2012), Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication, Dialogues d'histoire ancienne 2012/Supplement7 (S7), pp 117-131

**Tchernia André (2008), Le convivium romain et la distinction sociale, Actes du 18ème colloque de la Villa Kérylos (2007), publications de l'Académie des Inscriptions des Belles-Lettres, pp 147-156

Les instances en bref!



CSE du 24/10/2023 et 14/11/2023



Présentation du compte rendu de la CSSCT du 10/09/2023

La direction a informé les élus qu'un échange aura lieu sur les RECIT. En effet, les élus ont demandé une simplification du processus RECIT actuel, en permettant aux agents de saisir eux-mêmes les signalements de faible niveau d'impact.



PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2022

Les éléments marquants de ce bilan :

Les dépenses de formation pour l'année 2022 sont en baisse, mais restent supérieures à la moyenne nationale.

Concernant la formation interne, l'année 2021 a été une année particulière car beaucoup de formations étaient liées à la réforme des aides au logement.

Concernant la formation externe, il n'y a plus de report systématique pour les formations non réalisées sauf en cas de formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

Pour les formations 2024, le service RH a demandé à chaque cadre de confirmer les besoins des agents identifiés dans SI TALENTS.

Les élus ont fait remonter les difficultés des agents embauchés par voie de mutation qui peuvent avoir un sentiment d'isolement du fait de la différence des pratiques entre les organismes. La réponse de la direction est que si un agent rencontre des difficultés, il doit se rapprocher de son encadrement.



Bilan télétravail

Les élus constatent une demande significative du télétravail.

Le point positif est que le nombre d'agents à temps partiel a augmenté sur la formule télétravail.



Les instances en bref !



CSE du 05/12/2023



Avis du CSE du 05/12/2023 sur le Budget commun de gestion initial 2024

"Les élus, à la majorité, émettent un avis défavorable sur le budget commun de gestion 2024. En effet, malgré l'augmentation de 0,52 % des charges de personnel, qui se traduit notamment par la hausse de la valeur du point à 1,5 % (après un gel de plusieurs années), les salaires restent bien en-deçà de l'inflation qui n'a de cesse de creuser les écarts.

Les « mesurette salariales » ne permettent pas aux agents de vivre décemment de leur travail, en témoigne le nombre croissant de bénéficiaires de prestations (prime d'activité et aide au logement) exerçant au sein de l'institution.

À noter que certains agents ont recours aux heures supplémentaires sur la base du volontariat et rachètent des RTT afin d'améliorer leur pouvoir d'achat."

Nous devons reprendre la main dans le rapport de force employeur/salariés et opposer à la Cnaf qu'il n'est pas acceptable de compenser l'inflation par plus de travail de la part de ses agents !



Remarque sur un élément de langage dans le budget commun de gestion 2024

Pourquoi employer le terme péjoratif de "charges" de sécurité sociale et de prévoyance ? Il s'agit bien ici des cotisations qui sont le fondement même du système de financement de la sécurité sociale et des valeurs qui en procèdent. En tant qu'organisme social, nous sommes au premier rang des concernés par ces cotisations !

6417	Indemnités ruptures conventionnelles
644	Rémunération contrat apprentis alternance
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance



Du nouveau sur le futur déménagement...

La direction a informé les membres du CSE que la Cnaf a accordé un budget de 13 millions d'euros à notre caisse pour le futur déménagement. La livraison d'un bâtiment est prévue pour 2027.

La direction s'est engagée à travailler avec les Instances représentatives du personnel. Espérons que cette concertation sera effective et qu'il sera tenu compte de l'avis des agents.





Salaires... Où en sommes-nous ?

La réunion des directeurs et les informations qui ont été communiquées au directeur lors de cette instance :

- Mesure unilatérale de revalorisation du point à hauteur de 1,5%.
Encore des miettes...
- Malgré notre mobilisation, l'UCANSS souhaite ré-engager une négociation sur la nouvelle classification avec un budget plus significatif que lors de la précédente négociation.
Espérons que la négo ne soit pas, elle aussi, totalement verrouillée !



Mise à jour des compteurs en autonomie

La note intègre dorénavant la possibilité pour chaque agent de corriger ses oublis de badgeages de manière exceptionnelle.

Nous saluons cette possibilité qui apporte plus d'équité entre les agents des différents services dans la gestion de leurs compteurs.



Bureau du Père Noël

1 RUE DU CIEL ÉTOILÉ
PÔLE NORD



Cher Nicolas GRIVEL

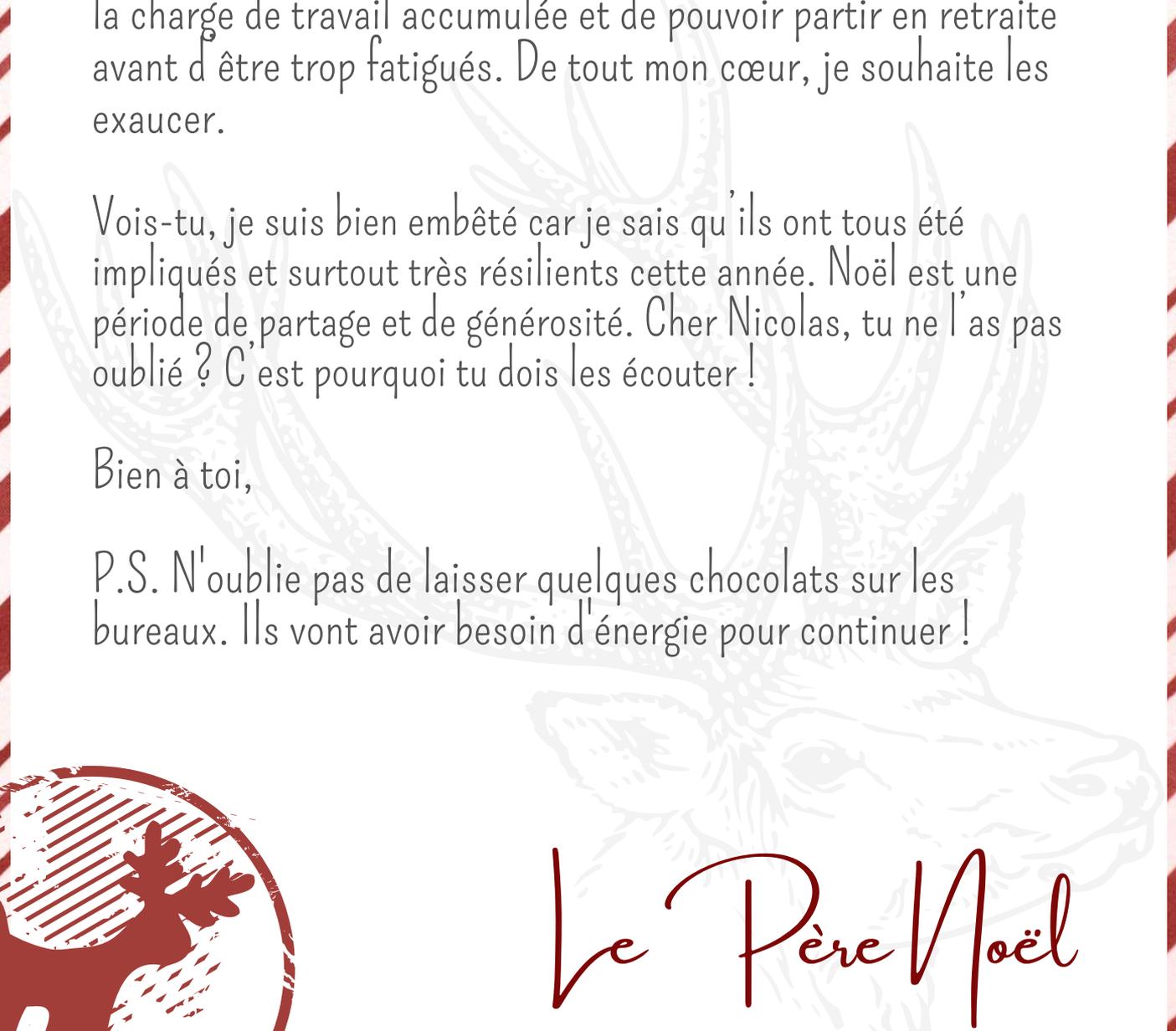
J'ai reçu, comme chaque année, des centaines de lettres de la part de tes salariés.

Ils me demandent tous d'être mieux payés. Ce n'est pas mon domaine, comme tu le sais. Ils me demandent aussi de réduire la charge de travail accumulée et de pouvoir partir en retraite avant d'être trop fatigués. De tout mon cœur, je souhaite les exaucer.

Vois-tu, je suis bien embêté car je sais qu'ils ont tous été impliqués et surtout très résilients cette année. Noël est une période de partage et de générosité. Cher Nicolas, tu ne l'as pas oublié ? C'est pourquoi tu dois les écouter !

Bien à toi,

P.S. N'oublie pas de laisser quelques chocolats sur les bureaux. Ils vont avoir besoin d'énergie pour continuer !



Le Père Noël



Boîte à idées

COMME TOUJOURS, LA BOÎTE À IDÉES EST OUVERTE À VOS REVENDEICATIONS, À VOS REMARQUES
ET À VOS SUGGESTIONS. ÉCRIVEZ-NOUS DE MANIÈRE ANONYME :

[HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/R/EPsHT9HGB3](https://forms.office.com/R/EPsHT9HGB3)

JOYEUSES FÊTES !

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
POUR UN NOUVEAU NUMÉRO